



# Association Henri Capitant

Section québécoise

## PRIX HENRI CAPITANT 2022

### MÉMOIRE DE MAÎTRISE EN DROIT PRIVÉ THÈSE DE DOCTORAT EN DROIT PRIVÉ

L'Association Henri Capitant (section Québec) remet **deux** prix d'excellence destinés à favoriser la recherche en droit privé applicable au Québec. Ces prix récompensent des travaux de recherche conçus dans une Faculté de droit ou un Département des sciences juridiques d'une université du Québec, ou à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, section de droit civil.

Un prix sera décerné à la meilleure thèse de doctorat et un prix sera décerné au meilleur mémoire de maîtrise.

Peuvent concourir les étudiantes et les étudiants dont le travail de recherche remplit les trois conditions suivantes :

- A. l'acceptation finale du mémoire ou de la thèse par les autorités compétentes a eu lieu au cours de l'année 2021;
- B. le mémoire ou la thèse porte sur un sujet de droit privé applicable au Québec;
- C. le directeur ou la directrice de recherche recommande le mémoire ou la thèse.

Pour participer à ce concours, les étudiantes et étudiants doivent expédier leur texte en deux exemplaires. Le texte doit être accompagné des renseignements nécessaires concernant leur identité et leur université d'attache, ainsi que d'une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de recherche.

Les textes sont évalués par un jury nommé par le Conseil d'administration de l'Association. Les critères d'évaluation sont, notamment : l'originalité, la rigueur de l'argumentation, la cohérence de la présentation, l'ampleur de la recherche et la qualité de l'expression.

L'Association se réserve le droit de ne pas attribuer l'un ou l'autre des prix, si elle juge qu'aucun des textes soumis ne répond de manière satisfaisante à ces critères.

Les prix sont remis lors de l'assemblée annuelle de l'Association.

Le prix pour la catégorie thèse de doctorat est de 1000 \$. Celui pour la catégorie mémoire de maîtrise est de 500 \$.

## **PRIX HENRI CAPITANT 2022**

**Les textes doivent être expédiés avant le 28 janvier 2022 à l'attention de :**

Mariève Lacroix, secrétaire générale  
Association Henri Capitant

**À l'adresse suivante :**

Lise Cummings  
Faculté de droit | Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale Centre-Ville  
Montréal QC H3C 3J7

Courriel : [henricapitant@droit.umontreal.ca](mailto:henricapitant@droit.umontreal.ca)

[marieve.lacroix@uottawa.ca](mailto:marieve.lacroix@uottawa.ca)

Site Internet : [www.henricapitant.ca](http://www.henricapitant.ca)

